VILLE DE MENNECY

Communiqué de presse

*Mennecy, le 20 février 2023*

# Mennecy, Ville Amie des Animaux

**Mennecy est récompensée du label régional Ville Amie des Animaux en obtenant « 3 Pattes avec Félicitations du Jury », plus haute distinction possible, pour la deuxième année consécutive**.

Cette récompense est le fruit d'un travail important et de la mobilisation des services de la ville, des associations et des menneçois.
En obtenant ce label, la Région Ile-de-France a reconnu à Mennecy :

- Le soutien actif et majeur à l'association « Aux Mennechats » qui s'occupe de stériliser et de trouver des familles aux chats errants de Mennecy, mais aussi bien souvent aux communes limitrophes
- La mise en place de poulaillers pédagogiques en mairie Monique Saillet et à la résidence intergénérationnelle Edouard Gauraz
- La protection de la petite faune sauvage (hôtel à insecte, nichoirs à hirondelles et pipistrelles, fauche tardive des prairies fleuries…)
- Les actions de sensibilisation et de communication sur la place de l'animal en ville
- L'interdiction des cirques avec animaux sauvages dont la Commune a été précurseur en la matière
- Le partenariat entre la ville, les associations et les vétérinaires. Ces derniers pratiquent des prix attractifs aux associations qui peuvent faire stériliser les animaux errants.

Jean-Philippe Dugoin-Clément, Maire de Mennecy et toute son équipe municipale se mobilisent depuis plusieurs années sur la place de l'animal en ville. *« Mennecy développe un grand nombre d'actions en faveur de la biodiversité, de la protection de la faune sauvage, ainsi que de la sensibilisation du public. Protéger la vie et le bien-être animal sous toutes ses formes constitue une priorité pour notre équipe municipale et nous sommes fiers que nos actions soient reconnues au niveau régional* ».

L'année 2022 aura notamment permis de récolter 400 kilos de miel issu des ruchers au parc de Villeroy. Pour Jouda Prat, Adjointe au maire en charge de l'Environnement et du Développement Durable « *Enrayer le déclin des insectes pollinisateurs sauvages, ainsi que celui des abeilles domestiques et sauvegarder leurs habitats revêt un enjeu majeur et grâce à ces actions, la Ville de Mennecy y prend toute sa part* ».

D'autres actions sont à l'étude et seront programmées dans les prochaines années.
Ainsi, une mutuelle vétérinaire à destination des personnes en précarité peut être envisageable à moyen terme. La Ville a aussi comme projet de compléter le guide « Mennecy en Balades » avec une géolocalisation des espaces propices aux animaux de compagnie (parcs, emplacements des canicrottes, adresse des vétérinaires…).

***Contact presse : Antoine TOCHE, Directeur de Cabinet – Tél. 06 12 97 90 09 – antoine.toche@mennecy.fr***